

BTS Comptabilité et Gestion



Ce BTS forme les collaborateurs des centres de gestion et des cabinets d'audit et d'expertise comptable ainsi que les comptables des entreprises privées, du secteur public et du monde associatif. Il permet par ailleurs la poursuite d'études.

MISSIONS

Le titulaire du BTS Comptabilité et Gestion prend en charge ou participe aux activités comptables et de gestion : traitement et contrôle des opérations comptables, établissement des documents financiers, travaux fiscaux, gestion administrative et commerciale du personnel, déclarations sociales, calcul et analyse des coûts, gestion de la trésorerie, analyse financière.

Il connaît les procédures et règlements, produit de l'information fiable, aide au pilotage et à la prise de décision, comprend une situation et propose des alternatives.

Il travaille en réseau et maîtrise les outils bureautiques et progiciels de gestion.

PROFIL ET QUALITES

Le comptable a un esprit d'analyse et de synthèse ; il est précis et rigoureux et s'organise dans son travail. Il a le sens des responsabilités. Il communique avec ses collègues et les partenaires de l'entreprise.

DÉBOUCHÉS

Une formation aux multiples débouchés.

Le titulaire du BTS Comptabilité et Gestion peut s'insérer immédiatement dans la vie active : le diplôme du BTS CG a une bonne réputation auprès des professionnels ; le taux de chômage est faible et il y a peu de temps partiels.

Il peut aussi poursuivre ses études : DCG (diplôme de comptabilité et de gestion), licence professionnelle (management et entrepreneuriat dans l'espace européen, gestion de la paie et du social ...), licence d'économie et de gestion, école supérieure de commerce ...



Contenu de la formation

Enseignement général :

Culture générale et expression, anglais langue étrangère obligatoire, mathématiques, management des entreprises, économie, droit.

Enseignement professionnel :

Contrôle et traitement comptable des opérations commerciales, contrôle et production de l'information financière, gestion des obligations fiscales, gestion des relations sociales, analyse et prévision de l'activité, analyse de la situation financière, fiabilisation de l'information comptable et système d'information, ateliers professionnels.

En option : module d'approfondissement et langue étrangère 2.

Épreuves d'examen

Epreuves écrites en fin de cursus :

Culture générale et expression, économie et droit, management des entreprises, étude de cas (traitement des opérations comptables, fiscales et sociales).

Epreuves orales :

Anglais langue étrangère obligatoire, parcours de professionnalisation.
En option : module d'approfondissement et langue étrangère 2.

Contrôles en cours de formation (CCF) :

Mathématiques appliquées, pratiques comptables fiscales et sociales, situations de contrôle de gestion et d'analyse financière.

Régime

Les élèves des sections de techniciens supérieurs bénéficient d'un statut d'étudiant, une carte leur est délivrée par le lycée. Ils bénéficient du régime de Sécurité Sociale étudiant. Le lycée ne dispose pas d'internat. Les étudiants ont accès aux restaurants universitaires ; ils peuvent aussi être demi-pensionnaires (repas de midi) au restaurant scolaire du lycée.

Inscription

De janvier à fin mars*, les candidats s'enregistrent sur le portail unique www.admission-postbac.fr. Début avril*, le dossier « papier » doit être transmis au lycée René Cassin. Pour éviter le risque de dispersion, les différentes pièces demandées sont à regrouper dans une pochette plastifiée.

*Les dates précises sont indiquées sur www.admission-postbac.fr

